

(Traduction communiquée par le B.C.N. du Kazakhstan)

RESOLUTION

Présenté par le Bureau central national du Kazakhstan

Objet : Un appel de la République de Kazakhstan à l'égard de Kajegueldin Akejan (l'ex-Premier-ministre de la République de Kazakhstan qui est recherché.)

La 71-e session de l'Assemblée générale de la police internationale (Interpol) ayant lieu le 24-28 octobre 2002 au Cameroun:

EXAMINANT l'appel à l'égard de Kajegueldin Akejan fait par la République de Kazakhstan,

CONSIDERANT que les actions corruptionnelles, la concussion, l'abus de pouvoir commis par Kajegueldin Akejan ont été prouvé par la Cour Suprême de la République de Kasakhstan,

CONSIDERANT que le sujet est recherché pour avoir purgé sa peine et pas pour porter une accusation,

CONSIDERANT que le sujet est recherché pour les crimes commis et pas pour les causes politiques,

DETERMINANT qu'une telle infraction frauduleuse de la loi doit être méprise par les citoyens obéissant à la loi,

A DECIDE que l'information à l'égard de Kajegueldin Akejan qui est recherché selon "Bulletin Rouge" doit être mise à la base de données d'Interpol et doit être à la portée de tous les membres d'Interpol,

EXIGE que le Secrétariat générale et le Comite Exécutif annulent toutes les décisions précédentes par rapport du sujet en question.

Adoptée.